

CONFÉRENCE EBENRAIN

ALLIANCE DES SALARIÉ(E)S

Des services publics efficaces

Serge Gaillard, 1^{er} secrétaire de l'Union syndicale suisse (USS)

Avenir Suisse et *economiesuisse* se sont donné pour objectif déclaré de diminuer la quote-part de l'État, mais sans distinguer les tâches publiques ordinaires de celles qui relèvent de la sécurité sociale. À leurs yeux, l'augmentation des tâches qui reviennent aux pouvoirs publics et aux assurances sociales sont une des principales causes de l'évolution économique défavorable enregistré par la Suisse ces 15 dernières années, ce qu'attesterait une étude du professeur Borner d'*Avenir Suisse*.

Cette animosité à l'égard de l'État a pris la forme d'une offensive d'une agressivité inhabituelle dirigée contre les conditions de travail du personnel de la fonction publique. Parallèlement, elle a aussi contribué de manière déterminante au blocage que l'on observe actuellement en politique nationale. C'est ainsi, à titre d'exemple, que l'on n'est toujours pas encore parvenu à trouver une solution au financement de l'assurance-invalidité (AI) parce qu'une partie des parlementaires estiment qu'une situation financière catastrophique est moins grave qu'une augmentation des cotisations ou des impôts ; cela, simplement parce que pareille augmentation aurait pour effet d'augmenter la quote-part fiscale.

Dans ce contexte, la Conférence d'Ebenrain, une alliance qui regroupe la quasi-totalité des organisations suisses de salarié(e)s, a chargé le Centre de recherches conjoncturelles de l'École polytechnique de Zurich, le KOF, d'étudier l'importance que les services publics revêtent pour notre économie. Publiée il y a quelques jours, cette étude permet de discuter de façon objective du poids de l'État. Les principaux résultats en sont les suivants :

1. Il est impossible de déterminer scientifiquement une quote-part de l'État « optimale ». Le poids de l'État doit être déterminé au plan politique. On peut dire de manière générale qu'il n'est pas possible – ce qui n'étonnera personne – d'apporter des preuves solides de l'incidence positive ou négative des activités de l'État sur la croissance économique. Il n'est même pas possible de prouver les effets négatifs que la perception des impôts aurait sur la croissance. Selon le KOF : « Le résultat le plus impressionnant de cette étude est la difficulté de dégager un effet négatif concluant de la charge fiscale sur la croissance. »
2. Au sens étroit du terme (sans les assurances sociales), la quote-part de l'État est très basse en Suisse (23,7 %) en comparaison internationale, mais on note que les différences entre les pays sont étonnamment petites (OCDE 26,7 % ; les États-Unis ont, avec 28 %, une quote-part plus élevés que la France).
3. Concernant la part au PIB des dépenses des assurances sociales et de celles de transfert effectuées pour des motifs de politique sociale, la Suisse se situe dans la partie supérieure du milieu du classement des pays industrialisés (pour les assurances sociales, nous sommes presque un pays « nordique »).
4. Au plan analytique, il faut strictement faire le départ entre les assurances sociales et les tâches publiques ; dans un cas, on dépense les ressources financières des pouvoirs publics et dans l'autre, les individus s'assurent contre des risques. En outre, une certaine redistribution des ressources a lieu.
5. Les études sur les privatisations et les libéralisations dans le domaine des infrastructures donnent aussi un tableau nuancé de la situation. Souvent, les restructurations d'entreprises publiques ont dégagé des gains d'efficacité, l'évolution technologique (dans les télécommunications) et, manifestement, parfois aussi la présence d'effectifs du personnel gonflés ayant également joué un certain rôle ici. Les libéralisations

entraînent fréquemment avec elles – surtout dans le domaine des infrastructures – une régulation publique importante (autorités de régulation, autorités de concurrence, surveillance des prix), ce qui implique des coûts élevés. Finalement, les réductions des coûts s’expliquent souvent par la détérioration des conditions de travail du personnel. Il ne s’agit alors pas de gains d’efficacité, mais d’une nouvelle répartition. Tout compte fait un résultat important de cette étude est que, dans des situations de concurrence, l’appartenance privée ou publique des entreprises ne dit quasiment rien quant à l’efficacité avec laquelle une prestation est fournie.

Même si les résultats de cette étude ne sont pas spectaculaires, ils permettent de tirer certaines conclusions importantes, à savoir :

1. La discussion sur la quote-part de l’État est absurde. Il suffit de se poser deux questions : les pouvoirs publics agissent-ils correctement ? Et le font-ils de manière efficace ? Au niveau fédéral, on trouve au premier rang deux tâches pour lesquelles nous devons supposer qu’il faut répondre au moins une fois par la négative. Ainsi, des acquisitions d’armements pour un montant relativement élevé ont été décidées alors que les objectifs de la défense nationale ne sont pas définis avec clarté. Et les buts prescrits par la constitution fédérale en matière d’entretien des paysages et d’approvisionnement en denrées alimentaires de qualité pourraient être atteints avec nettement moins de moyens financiers que ce n’est le cas avec la politique agricole extrêmement onéreuse appliquée aujourd’hui.
2. L’augmentation de la quote-part de l’État en Suisse n’est pas la cause des difficultés économiques de ces 15 dernières années. Elle est bien plus la conséquence d’une mauvaise évolution économique, elle-même imputable à la politique économique erronée mise en œuvre par les pays de la zone euro et notre pays. Notre graphique montre aussi que les tâches publiques n’ont pas augmenté de manière démesurée ces 15 dernières années. Mais la croissance économique est restée largement en deçà du potentiel de croissance. On note une augmentation excessive des coûts uniquement dans l’assurance-maladie et l’AI.
3. L’étude du KOF ne dit pas comment l’économie suisse pourrait tirer profit de libéralisations, voire de privatisations d’infrastructures. De fait des études internationales reconnaissent à notre pays des infrastructures de haut niveau et d’un coût avantageux. C’est pourquoi la Suisse devrait se concentrer prioritairement sur des objectifs économiques au lieu d’en rester à des débats purement idéologiques sur les privatisations. Nous devons nous attaquer de manière offensive aux goulots d’étranglement qui s’annoncent dans les transports publics des grandes agglomérations, ainsi qu’en matière d’approvisionnement en énergie.
4. L’étude du KOF n’aborde pas la question de l’importance des services publics pour les conditions de travail. Étant définies au plan politique, celles de ce dernier secteur devraient plus se rapprocher de l’idée que la population se fait de l’équité que celles du secteur privé. Le faible écart entre bas et hauts salaires ainsi que la plus grande stabilité des conditions de travail dans le secteur public ont aussi une influence sur le marché du travail du secteur privé. C’est pourquoi chaque libéralisation doit être accompagnée d’une amélioration des mesures de protection destinées au personnel afin que les conditions de travail ne s’en trouvent pas détériorées (obligation de conclure une convention collective de travail (CCT) pour les anciens monopoleurs et les nouveaux concurrents).

5. Libéralisations et privatisations ont aussi fréquemment des effets sur la répartition des revenus entre salariés et régions. Par conséquent, un manque d'efficacité présumé ne suffit pas à convaincre les personnes concernées de la nécessité de ces réformes. Ces dernières doivent être justifiées par la fixation d'objectifs économiques concrets. Et il faut aussi trouver un consensus entre les parties concernées

Résumé

En Suisse, les services publics obtiennent des bonnes notes, en comparaison avec les autres pays et semblent être efficaces. Le KOF estime qu'ils contribuent dans une mesure importante à la qualité du site économique suisse.

Si la Suisse veut mettre en valeur ses atouts et devenir une région de forte croissance au centre de l'Europe, elle doit en particulier développer son infrastructure de transport et énergétique.

Les pouvoirs publics doivent rester de bons employeurs. En cas de libéralisation, il faut veiller, en particulier à l'aide de CCT, à ce que d'éventuels avantages de coûts ne soient pas simplement obtenus aux dépens des travailleuses et travailleurs.

Graphique 1

Pas d'augmentation « excessive » des tâches publiques

